AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_1-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de PALEYRAC
Mairie
24480 BUISSON DE CADOUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Séance du 01 FEVRIER 2022 à 10H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	35
Présents	14
Représentés	5
Absents	17

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 1ER Février 2022, s'est réunie à la salle des fêtes de Paleyrac, sous la présidence de Mr Matthieu RENVOISE

Mr JENSOU Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION 2022_AP_1
Objet : Rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.
Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaire, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 19 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr JENSOU Nicolas

Le Président,
Mr RENVOISE Matthieu
ASA d'Irrigation Paleyrac
MAIRIE
24480 LE BUISSON de CADOUIN
Siret 200 049 070 00010

Acte rendu exécutoire compte tenu de l'affichage le …… et de l'envoi au service de tutelle.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_1-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de PALEYRAC
Mairie 24480 BUISSON DE CADOUIN

Assemblée des propriétaires
du : 01 FEVRIER 2022

Liste d'émargement

Usager - *Propriétaire*	*Souscriptions S1*	*Souscriptions S2*	*Signature*
ALLEGRE JEAN			
- ALLEGRE JEAN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
ANNEDE LUCETTE			
- ANNEDE LUCETTE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BARET MAURIAL GEMA			
- BARET MAURIAL GEMA	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BEYLOT GERARD			
- BEYLOT GERARD	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BIAL JEAN LOUIS			
- BIAL JEAN LOUIS	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BONNIERE JEAN MICHEL			
- BONNIERE JEAN MICHEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BOUREL MARCEL			
- BOUREL MARCEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	Po
CALES LILIANE			
- CALES LILIANE	4,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
CHIES MERICO			
- CHIES MERICO	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
COMPOINT ELOI			
- COMPOINT ELOI	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
EILAT DANIEL			
- EILAT DANIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
FILIPOZZI ANGELO			
- FILIPOZZI ANGELO	0,50	0,00	Po
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GAEC DES COTEAUX			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_1-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire	Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
- FORTUNEL DENIS	2,00	0,00	
- LALBAT JEAN PIERRE	2,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
GIACOMOTTO GABRIEL			
- GIACOMOTTO GABRIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRANIER JEAN PAUL			
- GRANIER JEAN PAUL	0,50	0,00	PO
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRECO VINCENT			
- GRECO VINCENT	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
HEURTIER GILBERT			
- HEURTIER GILBERT	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
JENSOU NICOLAS			
- JENSOU NICOLAS	7,00	0,00	
- PEYROT CLAUDE	3,00	0,00	
Total de l'usager =	10,00	0,00	
LAFON JEAN LOUIS			
- LAFON JEAN LOUIS	1,50	0,00	
Total de l'usager =	1,50	0,00	
MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE			
- MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE	0,50	0,00	PO
Total de l'usager =	0,50	0,00	
MARY GEORGES			
- MARY GEORGES	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
MAZET GERARD			
- MAZET GERARD	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
MONZIE CHRISTINE			
- MONZIE CHRISTINE	14,00	0,00	
Total de l'usager =	14,00	0,00	
MORAND ALAIN			
- MORAND ALAIN	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
MORLEVAT CLAUDE			
- MORLEVAT CLAUDE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
NOEL PASCAL			
- NOEL PASCAL	0,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_1-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
PAULIOUT BERNARD				
- PAULIOUT BERNARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
REDON THIERRY				
- REDON THIERRY		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
RENVOISE MATTHIEU				
- RENVOISE MATTHIEU		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
SALANIER ALAIN				
- SALANIER ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
SARL MAZET				
- SARL MAZET		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	3,00	0,00	
TOURNEUX OLIVIER				
- TOURNEUX OLIVIER		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEILHON ALAIN				
- VEILHON ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEYSSIERE THIERRY				
- VEYSSIERE THIERRY		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
	Total sur la Structure =	53,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_1-DE
Reçu le 15/04/2022

OIR

né MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
u RENVOISÉ de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
évrier 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Le Buisson , le 20 janvier 2022

ire précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné GRANIER JEAN PAUL , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Nicolas JENTOU de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Paris , le 21/01/22 Bon pour pouvoir

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_1-DE
Reçu le 15/04/2022

POUVOIR

Je soussigné CALES LILIANE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Mazet Gérard de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Uzval , le 01/02/22
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")
Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné FILIPOZZI ANGELO , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Alain MORAND de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Saint-Chamassy, le 31 janvier 2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")
Bon pour pouvoir Filipozzi

POUVOIR

Je soussigné VEILHON ALAIN , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Henrivier de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à le Buisson , le 29 01 22
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")
Bon pour pouvoir

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_2-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de PALEYRAC
Mairie
24480 BUISSON DE CADOUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Séance du 01 FEVRIER 2022 à 10H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	35
Présents	14
Représentés	5
Absents	17

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 1ER Février 2022, s'est réunie à la salle des fêtes de Paleyrac, sous la présidence de Mr Matthieu RENVOISE

Mr JENSOU Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION 2022_AP_2
Objet : information tarifs

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise e place des tarifs suivants :

- Charges Fixes: 150,00 € HT / souscription, appel en Avril, avec un délai de paiement au 20 mai
- Consommation HIVERNALE : 1er novembre au 31 mars : 0.18 € HT / m³ appel en Avril avec les charges fixe
- Consommations ESTIVALE 1er avril – 31 octobre : 0,16 € HT / m³, appel en Novembre, avec un délai de paiement au 31 décembre
- Si dépassement : 0,18 € HT / m³, appel en Novembre, avec un délai de paiement au 31 décembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr JENSOU Nicolas

Le Président,
Mr RENVOISE Matthieu

ASA d'Irrigation Paleyrac
MAIRIE
24480 LE BUISSON de CADOUIN
Siret 200 049 070 00010

Acte rendu exécutoire compte tenu de l'affichage le ..... et de l'envoi au service de tutelle.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_2-DE
Reçu le 15/04/2022
ASA de PALEYRAC
Mairie 24480 BUISSON DE CADOUIN

Assemblée des propriétaires
du : 01 FEVRIER 2022

Liste d'émargement

Usager - *Propriétaire*	*Souscriptions* S1	S2	*Signature*
ALLEGRE JEAN			
- ALLEGRE JEAN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
ANNEDE LUCETTE			
- ANNEDE LUCETTE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BARET MAURIAL GEMA			
- BARET MAURIAL GEMA	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BEYLOT GERARD			
- BEYLOT GERARD	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BIAL JEAN LOUIS			
- BIAL JEAN LOUIS	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BONNIERE JEAN MICHEL			
- BONNIERE JEAN MICHEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BOUREL MARCEL			
- BOUREL MARCEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	PO
CALES LILIANE			
- CALES LILIANE	4,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
CHIES MERICO			
- CHIES MERICO	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
COMPOINT ELOI			
- COMPOINT ELOI	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
EILAT DANIEL			
- EILAT DANIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
FILIPOZZI ANGELO			
- FILIPOZZI ANGELO	0,50	0,00	Po
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GAEC DES COTEAUX			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_2-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire	Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
- FORTUNEL DENIS	2,00	0,00	
- LALBAT JEAN PIERRE	2,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
GIACOMOTTO GABRIEL			
- GIACOMOTTO GABRIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRANIER JEAN PAUL			
- GRANIER JEAN PAUL	0,50	0,00	PO
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRECO VINCENT			
- GRECO VINCENT	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
HEURTIER GILBERT			
- HEURTIER GILBERT	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
JENSOU NICOLAS			
- JENSOU NICOLAS	7,00	0,00	
- PEYROT CLAUDE	3,00	0,00	
Total de l'usager =	10,00	0,00	
LAFON JEAN LOUIS			
- LAFON JEAN LOUIS	1,50	0,00	
Total de l'usager =	1,50	0,00	
MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE			
- MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE	0,50	0,00	PO
Total de l'usager =	0,50	0,00	
MARY GEORGES			
- MARY GEORGES	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
MAZET GERARD			
- MAZET GERARD	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
MONZIE CHRISTINE			
- MONZIE CHRISTINE	14,00	0,00	
Total de l'usager =	14,00	0,00	
MORAND ALAIN			
- MORAND ALAIN	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
MORLEVAT CLAUDE			
- MORLEVAT CLAUDE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
NOEL PASCAL			
- NOEL PASCAL	0,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_2-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire	Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
Total de l'usager =	0,50	0,00	
PAULIOUT BERNARD			
- PAULIOUT BERNARD	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
REDON THIERRY			
- REDON THIERRY	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
RENVOISE MATTHIEU			
- RENVOISE MATTHIEU	1,50	0,00	
Total de l'usager =	1,50	0,00	
SALANIER ALAIN			
- SALANIER ALAIN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
SARL MAZET			
- SARL MAZET	3,00	0,00	
Total de l'usager =	3,00	0,00	
TOURNEUX OLIVIER			
- TOURNEUX OLIVIER	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEILHON ALAIN			
- VEILHON ALAIN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEYSSIERE THIERRY			
- VEYSSIERE THIERRY	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
Total sur la Structure =	**53,50**	**0,00**	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_2-DE
Reçu le 15/04/2022

OIR

né MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
u RENVOISE de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
évrier 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Le Buisson , le 20 janvier 2022

ure précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné GRANIER JEAN PAUL , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Nicolas JENTOU de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Paris , le 21/01/22 Bon pour pouvoir

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_2-DE
Reçu le 15/04/2022

POUVOIR

Je soussigné CALES LILIANE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Mazet Gérard de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Uzval , le 01/02/22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné FILIPOZZI ANGELO , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Alain MORAND de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Saint-Chamassy, le 31 janvier 2022

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné VEILHON ALAIN , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Heuilier de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à le Buisson , le 29 01 22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_3-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de PALEYRAC
Mairie
24480 BUISSON DE CADOUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Séance du 01 FEVRIER 2022 à 10H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	35
Présents	14
Représentés	5
Absents	17

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 1ER Février 2022, s'est réunie à la salle des fêtes de Paleyrac, sous la présidence de Mr Matthieu RENVOISE

Mr JENSOU Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION 2022_AP_3
Objet : Election du Syndicat

Monsieur le Président rappelle que chaque année les mandats de certains membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

- Mme MONZIE Christine
- Mr MORAND Alain
- Mr PAULIOUT Bernard

Madame MONZIE ET monsieur MORAND ne sont pas candidats à leurs réélections.

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 19 - Voix contre 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
  - Monsieur JENSOU Nicolas
  - Mr GIACOMOTTO Gabriel
  - Mr PAULIOUT Bernard

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le Secrétaire de séance,
Mr JENSOU Nicolas

Le Président,
Mr RENVOISE Matthieu

ASA d'Irrigation Paleyrac
MAIRIE
24480 LE BUISSON de CADOUIN
Siret 200 049 070 00010

Acte rendu exécutoire compte tenu de l'affichage le ..... et de l'envoi au service de tutelle.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-200048070-20220201-2022_AP_3-DE
Reçu le 15/04/2022
ASA de PALEYRAC
Mairie 24480 BUISSON DE CADOUIN

Assemblée des propriétaires
du : 01 FEVRIER 2022

Liste d'émargement

Usager - *Propriétaire*	*Souscriptions* S1	S2	*Signature*
ALLEGRE JEAN			
- ALLEGRE JEAN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
ANNEDE LUCETTE			
- ANNEDE LUCETTE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BARET MAURIAL GEMA			
- BARET MAURIAL GEMA	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BEYLOT GERARD			
- BEYLOT GERARD	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BIAL JEAN LOUIS			
- BIAL JEAN LOUIS	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BONNIERE JEAN MICHEL			
- BONNIERE JEAN MICHEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BOUREL MARCEL			
- BOUREL MARCEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	Po
CALES LILIANE			
- CALES LILIANE	4,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
CHIES MERICO			
- CHIES MERICO	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
COMPOINT ELOI			
- COMPOINT ELOI	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
EILAT DANIEL			
- EILAT DANIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
FILIPOZZI ANGELO			
- FILIPOZZI ANGELO	0,50	0,00	Po
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GAEC DES COTEAUX			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049060-20220201-2022_AP_3-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
- FORTUNEL DENIS		2,00	0,00	
- LALBAT JEAN PIERRE		2,00	0,00	
	Total de l'usager =	4,00	0,00	
GIACOMOTTO GABRIEL				
- GIACOMOTTO GABRIEL		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRANIER JEAN PAUL				
- GRANIER JEAN PAUL		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRECO VINCENT				
- GRECO VINCENT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
HEURTIER GILBERT				
- HEURTIER GILBERT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
JENSOU NICOLAS				
- JENSOU NICOLAS		7,00	0,00	
- PEYROT CLAUDE		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	10,00	0,00	
LAFON JEAN LOUIS				
- LAFON JEAN LOUIS		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE				
- MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MARY GEORGES				
- MARY GEORGES		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MAZET GERARD				
- MAZET GERARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MONZIE CHRISTINE				
- MONZIE CHRISTINE		14,00	0,00	
	Total de l'usager =	14,00	0,00	
MORAND ALAIN				
- MORAND ALAIN		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MORLEVAT CLAUDE				
- MORLEVAT CLAUDE		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
NOEL PASCAL				
- NOEL PASCAL		0,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220401-2022_AP_3-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
PAULIOUT BERNARD				
- PAULIOUT BERNARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
REDON THIERRY				
- REDON THIERRY		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
RENVOISE MATTHIEU				
- RENVOISE MATTHIEU		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
SALANIER ALAIN				
- SALANIER ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
SARL MAZET				
- SARL MAZET		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	3,00	0,00	
TOURNEUX OLIVIER				
- TOURNEUX OLIVIER		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEILHON ALAIN				
- VEILHON ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEYSSIERE THIERRY				
- VEYSSIERE THIERRY		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
	Total sur la Structure =	53,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_3-DE
Reçu le 15/04/2022

OIR

né MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
u RENVOISE de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
évrier 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Le Buisson , le 20 janvier 2022

ıre précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné GRANIER JEAN PAUL , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Nicolas VENTOU de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Paris , le 21/01/22 Bon pour pouvoir

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_3-DE
Reçu le 15/04/2022

POUVOIR

Je soussigné CALES LILIANE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Mazet Gérard de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Urval , le 01/02/22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné FILIPOZZI ANGELO , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Alain MORAND de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Saint-Chamond, le 31 janvier 2022

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné VEILHON ALAIN , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Heulier de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à le Buisson , le 29 01 22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_4-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de PALEYRAC
Mairie
24480 BUISSON DE CADOUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Séance du 01 FEVRIER 2022 à 10H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	35
Présents	14
Représentés	5
Absents	17

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 1ER Février 2022, s'est réunie à la salle des fêtes de Paleyrac, sous la présidence de Mr Matthieu RENVOISE

Mr JENSOU Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION 2022_AP_4

Objet : Modification statutaire – agrégation de parcelle

Mme SOUHLIE Stéphanie demande son intégration dans l'ASA de Paleyrac pour les parcelles suivantes :

Commune	Section	Parcelle	Surface
PALEYRAC	B	66	1500

Elle souhaite souscrire 0,5 modules.

Mr MURGUET Yoann demande son intégration dans l'ASA de Paleyrac pour les parcelles suivantes :

Commune	Section	Parcelle	Surface
Paleyrac	A	700	1525
Paleyrac	A	1314	9982
Paleyrac	A	698	2945

Il souhaite souscrire 0,5 modules.

Mr ATTIA Thibault et Chloé demande son intégration dans l'ASA de Paleyrac pour les parcelles suivantes :

Commune	Section	Parcelle	Surface
LE BUISSON DE CADOUIN	A	3293	
LE BUISSON DE CADOUIN	A	1163	5138
LE BUISSON DE CADOUIN	A	1164	1260

Il souhaite souscrire 0,5 module.

Après en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 19 - Voix contre 0), décide :

- D'ACCEPTER ces agrégations de parcelles
- DEMANDE à la sous-préfecture de BERGERAC de prendre un arrêt modificatif.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,
Le Secrétaire de séance,
Mr JENSOU Nicolas

Le Président,
Mr RENVOISE Matthieu

ASA d'Irrigation Paleyrac
MAIRIE
24480 LE BUISSON de CADOUIN
Siret 200 049 070 00010

Acte rendu exécutoire compte tenu de l'affichage le ..... et de l'envoi au service de tutelle
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_4-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de PALEYRAC
Mairie 24480 BUISSON DE CADOUIN

Assemblée des propriétaires
du : 01 FEVRIER 2022

Liste d'émargement

Usager - *Propriétaire*	*Souscriptions* S1	S2	*Signature*
ALLEGRE JEAN			
- ALLEGRE JEAN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
ANNEDE LUCETTE			
- ANNEDE LUCETTE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BARET MAURIAL GEMA			
- BARET MAURIAL GEMA	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BEYLOT GERARD			
- BEYLOT GERARD	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BIAL JEAN LOUIS			
- BIAL JEAN LOUIS	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BONNIERE JEAN MICHEL			
- BONNIERE JEAN MICHEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BOUREL MARCEL			
- BOUREL MARCEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	Po
CALES LILIANE			
- CALES LILIANE	4,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
CHIES MERICO			
- CHIES MERICO	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
COMPOINT ELOI			
- COMPOINT ELOI	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
EILAT DANIEL			
- EILAT DANIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
FILIPOZZI ANGELO			
- FILIPOZZI ANGELO	0,50	0,00	Po
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GAEC DES COTEAUX			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049065-20220201-2022_AP_4-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
- FORTUNEL DENIS		2,00	0,00	
- LALBAT JEAN PIERRE		2,00	0,00	
	Total de l'usager =	4,00	0,00	
GIACOMOTTO GABRIEL				
- GIACOMOTTO GABRIEL		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRANIER JEAN PAUL				
- GRANIER JEAN PAUL		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRECO VINCENT				
- GRECO VINCENT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
HEURTIER GILBERT				
- HEURTIER GILBERT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
JENSOU NICOLAS				
- JENSOU NICOLAS		7,00	0,00	
- PEYROT CLAUDE		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	10,00	0,00	
LAFON JEAN LOUIS				
- LAFON JEAN LOUIS		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE				
- MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MARY GEORGES				
- MARY GEORGES		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MAZET GERARD				
- MAZET GERARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MONZIE CHRISTINE				
- MONZIE CHRISTINE		14,00	0,00	
	Total de l'usager =	14,00	0,00	
MORAND ALAIN				
- MORAND ALAIN		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MORLEVAT CLAUDE				
- MORLEVAT CLAUDE		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
NOEL PASCAL				
- NOEL PASCAL		0,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_4-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
PAULIOUT BERNARD				
- PAULIOUT BERNARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
REDON THIERRY				
- REDON THIERRY		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
RENVOISE MATTHIEU				
- RENVOISE MATTHIEU		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
SALANIER ALAIN				
- SALANIER ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
SARL MAZET				
- SARL MAZET		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	3,00	0,00	
TOURNEUX OLIVIER				
- TOURNEUX OLIVIER		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEILHON ALAIN				
- VEILHON ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEYSSIERE THIERRY				
- VEYSSIERE THIERRY		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
	Total sur la Structure =	53,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_4-DE
Reçu le 15/04/2022

OIR

ıé MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
u RENVOISE de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
évrier 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Le Buisson , le 20 janvier 2022

ıre précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné GRANIER JEAN PAUL , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Nicolas JENTOU de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Paris , le 21/01/22 Bon pour pouvoir

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_4-DE
Reçu le 15/04/2022

POUVOIR

Je soussigné CALES LILIANE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Mazet Gérard de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Uzval , le 01/02/22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné FILIPOZZI ANGELO , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Alain MORAND de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Saint-Chamassy le 31 janvier 2022

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Filipozzi

POUVOIR

Je soussigné VEILHON ALAIN , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Henitrier de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Le Buisson , le 29 01 22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_5-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de PALEYRAC
Mairie
24480 BUISSON DE CADOUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Séance du 01 FEVRIER 2022 à 10H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	35
Présents	14
Représentés	5
Absents	17

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 1ER Février 2022, s'est réunie à la salle des fêtes de Paleyrac, sous la présidence de Mr Matthieu RENVOISE

Mr JENSOU Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION 2022_AP_5
Objet : Modification statutaire – distraction de parcelle

M. TOURNEUX Olivier demande le retrait de ces parcelles de l'ASA de Paleyrac au motif que son tuyau d'alimentation en eau a été coupé.

Commune	Section	Parcelle	Surface
Commune	Section	Parcelle	Surface
	A	892	0.1897
	A	893	0.0321

Après en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 19 - Voix contre 0), décide :

- D'ACCEPTER ces agrégations de parcelles
- DEMANDE à la sous-préfecture de BERGERAC de prendre un arrêt modificatif.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,
Le Secrétaire de séance,
Mr JENSOU Nicolas

Le Président,
Mr RENVOISE Matthieu

ASA d'Irrigation Paleyrac
MAIRIE
24480 LE BUISSON de CADOUIN
Siret 200 049 070 00010

Acte rendu exécutoire compte tenu de l'affichage le ..... et de l'envoi au service de tutelle.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_5-DE
Reçu le 15/04/2022
ASA de PALEYRAC
Mairie 24480 BUISSON DE CADOUIN

Assemblée des propriétaires
du : 01 FEVRIER 2022

Liste d'émargement

Usager - *Propriétaire*	*Souscriptions S1*	*Souscriptions S2*	*Signature*
ALLEGRE JEAN			
- ALLEGRE JEAN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
ANNEDE LUCETTE			
- ANNEDE LUCETTE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BARET MAURIAL GEMA			
- BARET MAURIAL GEMA	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BEYLOT GERARD			
- BEYLOT GERARD	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BIAL JEAN LOUIS			
- BIAL JEAN LOUIS	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BONNIERE JEAN MICHEL			
- BONNIERE JEAN MICHEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BOUREL MARCEL			
- BOUREL MARCEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	Po
CALES LILIANE			
- CALES LILIANE	4,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
CHIES MERICO			
- CHIES MERICO	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
COMPOINT ELOI			
- COMPOINT ELOI	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
EILAT DANIEL			
- EILAT DANIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
FILIPOZZI ANGELO			
- FILIPOZZI ANGELO	0,50	0,00	Po
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GAEC DES COTEAUX			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049076-20220201-2022_AR_5-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
- FORTUNEL DENIS		2,00	0,00	
- LALBAT JEAN PIERRE		2,00	0,00	
	Total de l'usager =	4,00	0,00	
GIACOMOTTO GABRIEL				
- GIACOMOTTO GABRIEL		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRANIER JEAN PAUL				
- GRANIER JEAN PAUL		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRECO VINCENT				
- GRECO VINCENT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
HEURTIER GILBERT				
- HEURTIER GILBERT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
JENSOU NICOLAS				
- JENSOU NICOLAS		7,00	0,00	
- PEYROT CLAUDE		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	10,00	0,00	
LAFON JEAN LOUIS				
- LAFON JEAN LOUIS		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE				
- MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MARY GEORGES				
- MARY GEORGES		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MAZET GERARD				
- MAZET GERARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MONZIE CHRISTINE				
- MONZIE CHRISTINE		14,00	0,00	
	Total de l'usager =	14,00	0,00	
MORAND ALAIN				
- MORAND ALAIN		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MORLEVAT CLAUDE				
- MORLEVAT CLAUDE		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
NOEL PASCAL				
- NOEL PASCAL		0,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220401-2022_AP_5-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire	Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
Total de l'usager =	0,50	0,00	
PAULIOUT BERNARD			
- PAULIOUT BERNARD	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
REDON THIERRY			
- REDON THIERRY	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
RENVOISE MATTHIEU			
- RENVOISE MATTHIEU	1,50	0,00	
Total de l'usager =	1,50	0,00	
SALANIER ALAIN			
- SALANIER ALAIN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
SARL MAZET			
- SARL MAZET	3,00	0,00	
Total de l'usager =	3,00	0,00	
TOURNEUX OLIVIER			
- TOURNEUX OLIVIER	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEILHON ALAIN			
- VEILHON ALAIN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEYSSIERE THIERRY			
- VEYSSIERE THIERRY	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
Total sur la Structure =	**53,50**	**0,00**	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_5-DE
Reçu le 15/04/2022

OIR

né MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
u RENVOISÉ de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
évrier 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Le Buisson , le 20 janvier 2022
ire précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné GRANIER JEAN PAUL , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Nicolas VENTOU de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Paris , le 21/01/22 Bon pour pouvoir
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_5-DE
Reçu le 15/04/2022

POUVOIR

Je soussigné CALES LILIANE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Mazet Gérard de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Uzval , le 01/02/22
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")
Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné FILIPOZZI ANGELO , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Alain TORAND de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Saint-Chamassy le 31 janvier 2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")
Bon pour pouvoir Filipozzi

POUVOIR

Je soussigné VEILHON ALAIN , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Heulvier de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Le Buisson , le 29 01 22
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")
Bon pour pouvoir

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_6-DE
Reçu le 15/04/2022

Etablissement Public Administratif

A.S.A de PALEYRAC
Mairie
24480 BUISSON DE CADOUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Séance du 01 FEVRIER 2022 à 10H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	35
Présents	14
Représentés	5
Absents	17

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 1ER Février 2022, s'est réunie à la salle des fêtes de Paleyrac, sous la présidence de Mr Matthieu RENVOISE

Mr JENSOU Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION 2022_AP_6
Objet : Travaux à prévoir

Monsieur le président informe les adhérents des travaux à prévoir sur la campagne :

- Remplacement du compteur de prélèvement à la station principale suite à la demande de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
- Remplacement de la vanne de vidange du surpresseur
- Mise en place de 3 petits compteurs pour les nouveaux demandeurs.
- Mise en place d'une prise agricole pour Monsieur LARGILLIERE
- Remplacement de la Prise d'irrigation de Monsieur LAFON

Après en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 19 - Voix contre 0), décide :

- D'ACCEPTER ces travaux

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr JENSOU Nicolas

Le Président,
Mr RENVOISE Matthieu

ASA d'Irrigation Paleyrac
MAIRIE
24480 LE BUISSON de CADOUIN
Siret 200 049 070 00010

Acte rendu exécutoire compte tenu de l'affichage le ..... et de l'envoi au service de tutelle.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_6-DE
Reçu le 15/04/2022

ASA de PALEYRAC
Mairie 24480 BUISSON DE CADOUIN

Assemblée des propriétaires
du : 01 FEVRIER 2022

Liste d'émargement

Usager - *Propriétaire*	*Souscriptions S1*	*Souscriptions S2*	*Signature*
ALLEGRE JEAN			
- ALLEGRE JEAN	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
ANNEDE LUCETTE			
- ANNEDE LUCETTE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BARET MAURIAL GEMA			
- BARET MAURIAL GEMA	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BEYLOT GERARD			
- BEYLOT GERARD	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BIAL JEAN LOUIS			
- BIAL JEAN LOUIS	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BONNIERE JEAN MICHEL			
- BONNIERE JEAN MICHEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
BOUREL MARCEL			
- BOUREL MARCEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	PO
CALES LILIANE			
- CALES LILIANE	4,00	0,00	
Total de l'usager =	4,00	0,00	
CHIES MERICO			
- CHIES MERICO	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
COMPOINT ELOI			
- COMPOINT ELOI	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
EILAT DANIEL			
- EILAT DANIEL	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
FILIPOZZI ANGELO			
- FILIPOZZI ANGELO	0,50	0,00	Po
Total de l'usager =	0,50	0,00	
GAEC DES COTEAUX			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_6-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
- FORTUNEL DENIS		2,00	0,00	
- LALBAT JEAN PIERRE		2,00	0,00	
	Total de l'usager =	4,00	0,00	
GIACOMOTTO GABRIEL				
- GIACOMOTTO GABRIEL		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRANIER JEAN PAUL				
- GRANIER JEAN PAUL		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
GRECO VINCENT				
- GRECO VINCENT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
HEURTIER GILBERT				
- HEURTIER GILBERT		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
JENSOU NICOLAS				
- JENSOU NICOLAS		7,00	0,00	
- PEYROT CLAUDE		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	10,00	0,00	
LAFON JEAN LOUIS				
- LAFON JEAN LOUIS		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE				
- MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE		0,50	0,00	PO
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MARY GEORGES				
- MARY GEORGES		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
MAZET GERARD				
- MAZET GERARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MONZIE CHRISTINE				
- MONZIE CHRISTINE		14,00	0,00	
	Total de l'usager =	14,00	0,00	
MORAND ALAIN				
- MORAND ALAIN		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
MORLEVAT CLAUDE				
- MORLEVAT CLAUDE		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
NOEL PASCAL				
- NOEL PASCAL		0,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_6-DE
Reçu le 15/04/2022

Usager - Propriétaire		Souscriptions S1	Souscriptions S2	Signature
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
PAULIOUT BERNARD				
- PAULIOUT BERNARD		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
REDON THIERRY				
- REDON THIERRY		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
RENVOISE MATTHIEU				
- RENVOISE MATTHIEU		1,50	0,00	
	Total de l'usager =	1,50	0,00	
SALANIER ALAIN				
- SALANIER ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
SARL MAZET				
- SARL MAZET		3,00	0,00	
	Total de l'usager =	3,00	0,00	
TOURNEUX OLIVIER				
- TOURNEUX OLIVIER		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEILHON ALAIN				
- VEILHON ALAIN		0,50	0,00	
	Total de l'usager =	0,50	0,00	
VEYSSIERE THIERRY				
- VEYSSIERE THIERRY		1,00	0,00	
	Total de l'usager =	1,00	0,00	
	Total sur la Structure =	53,50	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_6-DE
Reçu le 15/04/2022

OIR

né MARBOT EMMANUEL ET CHRISTINE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
u RENVOISE de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
évrier 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Le Buisson , le 20 janvier 2022

ire précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné GRANIER JEAN PAUL , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à
M. Nicolas JENTOU de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Paris , le 21/01/22 Bon pour pouvoir

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

AR PREFECTURE
024-200049070-20220201-2022_AP_6-DE
Reçu le 15/04/2022

POUVOIR

Je soussigné CALES LILIANE , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Mazet Gérard de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Urval , le 01/02/22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné FILIPOZZI ANGELO , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Alain MORAND de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Saint-Chamassy le 31 janvier 2022

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné VEILHON ALAIN , membre de ASA de PALEYRAC ,donne pouvoir à M. Heuilier de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Mardi 01 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à le Buisson , le 29 01 22

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir